



VB/cf - Div n° 5839\_05

Paris, le 11 mai 2023

## **PROGRAMME DE VEILLE 2023 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

### **ALERTE N° 67 CONCERNANT VALEO**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié la version 2023 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*



## **VALEO**

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 24 MAI 2023**

### **RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG**

- **RESOLUTION 20 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

#### **Analyse**

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,4% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



## Référence

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 21 : Dérogation aux règles de fixation du prix d'émission sans DPS (« au fil de l'eau »)**

## Analyse

La résolution 21 autorise pendant 26 mois à déroger aux règles de fixation du prix d'émission des augmentations de capital sans DPS visées notamment à la résolution 20 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

## Références

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 22 : Option de sur allocation (green-shoe)**

## Analyse

La résolution 22 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans les résolutions 20 et 21 qui ne respectent pas elles-mêmes les recommandations de l'AFG.

## Références

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*



## GOVERNANCE

### 1. Composition du conseil d'administration de VALEO

Le conseil d'administration de VALEO comportera, à l'issue de l'assemblée générale 75% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Gilles Michel	Président	Libre d'intérêts	100%	M	67	FR	5	2026	0	2			
	Christophe Périllat	Directeur Général	Non libre d'intérêts	100%	M	57	FR	2	2025	1	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Bpifrance Participations SA</b> représentée par Alexandre Ossola	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	48	FR	4	2026	0	1	M		
	<b>Fonds Stratégique de Participations</b> représenté par Julie Avrane-Chopard	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	51	FR	3	2024	0	4	M		
	Thierry Moulouquet		Libre d'intérêts	100%	M	72	FR	12	2024	0	1	P		
	Eric Poton	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	56	FR	2	2026	0	1	M		
	Ulrike Steinhorst		Libre d'intérêts	100%	F	71	DE	12	2024	0	1		M	M
	Grzegorz Szlag	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	45	PL	2	2025	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Bruno Bézard		Libre d'intérêts	100%	M	59	FR	6	2026	0	1	M		
	Alexandre Dayon		Libre d'intérêts	100%	M	55	FR	1	2025	0	2			
	Stéphanie Frachet		Libre d'intérêts	100%	F	45	FR	4	2027	0	1		M	M
	Marie-Noëlle Jégo- Laveissière		Libre d'intérêts	100%	F	54	FR	6	2025	1	4	M		
	Patrick Sayer		Libre d'intérêts	100%	M	65	FR	4	2027	0	1		M	M
	Véronique Weill		Libre d'intérêts	90%	F	63	FR	7	2025	0	3	M	M	P



## 2. Spécificités

- Les statuts de VALEO comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de quatre ans.
- Forme juridique de société européenne (SE).



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

